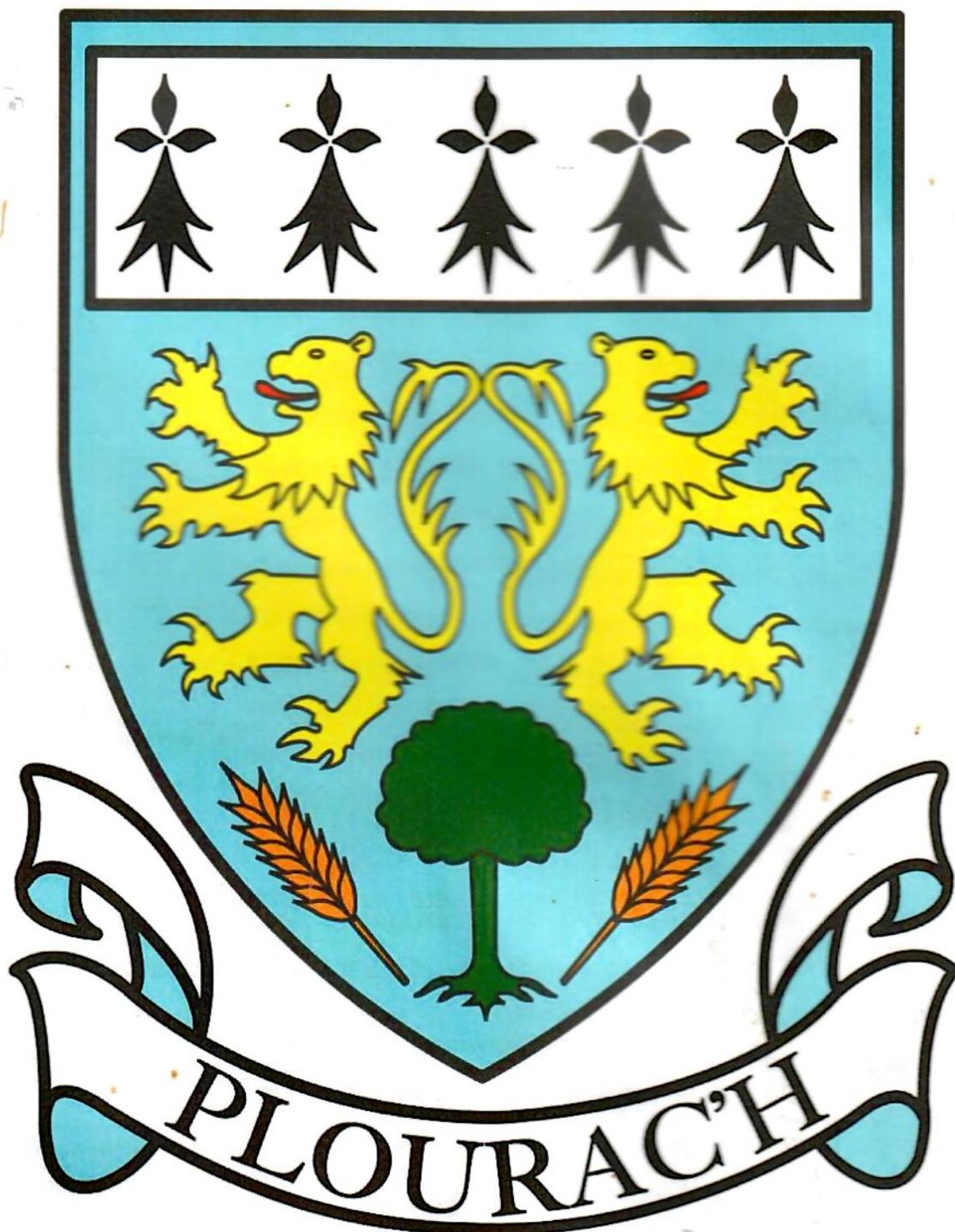


# PLOURAC'H

## BULLETIN MUNICIPAL



La Municipalité,  
assistée de la Secrétaire de Mairie,  
a le plaisir de vous remettre  
ce bulletin d'information semestriel  
sur votre Commune.

n° 66 : Décembre 2021



# MOT DU MAIRE



*Chers administrés,*

*Au seuil de la nouvelle année et de la parution de notre bulletin municipal, édité tous les semestres, je vous rédige ce mot d'accueil avec toujours le même enthousiasme, à savoir, vous informer en toute transparence sur les réalisations et les décisions prises par l'équipe municipale .*

*Bien sûr l'épidémie de la COVID 19 aura bouleversé notre quotidien à toutes et à tous, nous privant pendant de nombreux mois de relations, de liens sociaux et mettant à dure épreuve le tissu associatif de notre commune, comme dans tout le pays. Espérant que ceci n'est qu'un mauvais souvenir et que les différentes activités pourront reprendre rapidement.*

*Malgré tous ces problèmes, il a fallu continuer de faire fonctionner nos collectivités pour accueillir nos administrés dans leurs démarches administratives mais aussi permettre à nos écoles de rester ouvertes et de garantir un accueil, en toute sécurité, aux élèves et aux agents. Je tiens d'ailleurs à féliciter l'ensemble du personnel communal qui a été exemplaire pendant cette période.*

*Lors de la parution du précédent bulletin, je vous avais informé des décisions prises au moment du budget, concernant les investissements. A ce jour, je vais vous rendre compte des travaux exécutés ou qui seront reportés en 2022.*



DANS CE NUMERO 66:	
Le mot du Maire	
Poèmes	3
Comptes rendus des réunions de conseil municipal	4
Rétrospective 2021	5
Le coin des Associations :	10
◆ Club du Roc'hellou	
◆ Amicale Laïque	
CIRCUIT DE RANDONNÉE	14
LIENS UTILES	15
Informations pratiques	16
◆ Recensement militaire	
◆ Location de la salle polyvalente	
◆ Divers tarifs communaux	
◆ Démarches administratives	
- Certificat d'immatriculation	
- Permis de conduire	
- Carte d'identité	
- Inscriptions listes électorales	
- Horaires de la déchetterie de Callac	
Des nouvelles de l'école	21
Communiqués	23
◆ RECENSEMENT 2022	
◆ TRANSPORT	
Au jour le jour	25

## TRAVAUX REALISES EN 2021 OU EN COURS :



### Chemins ruraux:

Les travaux des chemins de St Maudez, La Villeneuve et Kerho ont été réalisés et nous avons également exécuté des aménagements sur le chemin de Restancorniou (élargissement et assainissement). Ces travaux ont été réalisés par le service voirie de l'agglomération.

### Routes communales:



Comme mentionné dans le précédent bulletin, les routes de Rudunus, Restancorniou et Guernanpoulou ont été refaites en enrobé par l'entreprise COLAS de GUINGAMP et le service voirie de l'agglomération pour l'assainissement.

### Terrain de tennis:



La pose d'un nouveau grillage, la reprise des peintures et la mise en place d'un busage ont été exécutés par le personnel de G.P.A.

### Eclairage public:



Travaux réalisés rue St Guénolé comme mentionné dans le précédent bulletin.

### Logements communaux:

Les travaux de rénovation des deux logements se trouvant au dessus de l'école ont démarré début novembre. Les différentes entreprises devraient intervenir sans relâche de manière à pouvoir finir les travaux pour la fin du premier trimestre 2022.



### Eglise:

Les travaux prévus cette année, à savoir, la reprise du drainage « côté Nord » et les enduits intérieurs seront reportés en 2022, en raison d'un manque de financement de l'Etat. La DRAC n'a pas reçu l'arrêté de subvention au titre de l'année 2021, les budgets ayant été bloqués auprès du ministère de la culture. Suite à une panne, le moteur de volée des cloches a été changé par l'entreprise MACÉ, en charge de la maintenance et de la vérification de la protection contre la foudre. Coût de l'intervention: 4 714.21€



## Projets en cours:

Concernant le projet éolien , le mat de mesure permettant de collecter des données a été installé début septembre.

Des permanences ont eu lieu les 24 et 27 novembre derniers. La société Voltalia (chef de projet) reste à votre écoute pour tous renseignements. n'hésitez pas à me contacter si besoin.



Pour la fibre optique, le déploiement du réseau est presque terminé, la mise en service aura lieu au cours du premier semestre 2022. Je voudrais encore vous remercier pour votre investissement concernant l'élagage, ce qui a permis de desservir notre commune en priorité. Vous allez être prospectés dans les prochaines semaines par les opérateurs téléphoniques, je vous conseille d'être vigilants et prudents pour les offres proposées.



Voilà à ce jour les dossiers en cours ainsi que les différents investissements réalisés en autofinancement .

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et reste à votre disposition et à votre écoute pour tous renseignements.

J'adresse également toutes mes félicitations aux nouveaux nés ainsi qu'à leurs parents et aux nouveaux mariés.

Au vu de la situation sanitaire qui s'est dégradée, concernant l'épidémie de la COVID 19, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu.

A ce jour, les investissements prévus en 2022 ne sont pas arrêtés, il y aura comme tous les ans des travaux sur les voies communales et nous allons également poursuivre sur l'étude de faisabilité de quatre logements adaptés aux personnes à mobilité réduite en partenariat avec « Côtes d'Armor Habitat ».

En espérant vous informer au mieux par le biais de ce mot d'accueil, je reste à votre disposition pour une rencontre en mairie lors de ma permanence le lundi matin ou à un autre moment qui vous conviendrait, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que mes meilleurs vœux.

*Le Maire,  
Yannick Larvor*

**Bonne Année**  
**Bloavez Mad - Happy New Year**



# POÈME

De Lucien Le Bris  
1922-2008

## SUSPICION

Je ne t'aime plus et pourtant  
je ne cesse de penser à toi.  
Oui encore bien longtemps  
tu resteras imprégnée en moi.  
Souvent la fille la plus pure  
devient femme et aussi vicieuse.  
Malgré tout ce qu'elle vous jure  
n'en reste pas moins trompeuse.  
Alors je n'ai plus que cette idée  
de t'oublier, de te quitter  
avant qu'il ne soit trop tard.  
Tu me prendras pour un vaurien  
mais même j'en souffre et n'y peux rien.

## FLOCONS DE NEIGE

Au milieu d'un silence ouaté  
les flocons de neige tombaient  
ressemblant à une pluie d'étincelles.  
Je restais là, béat à rêver  
pensant à cette beauté laiteuse.  
Mais un jour elle s'arrêtera  
et lentement elle disparaîtra.  
Sur cette terre tout n'est que hasard  
mêmes les plus beaux rêves.  
Il en sera de nous comme de la neige  
dans la vie, tout n'a qu'un temps.

## DESTIN

Un jour nous partîmes  
nous partîmes tous deux  
à l'assaut des cimes  
de ce monde vaniteux.  
Nos pas se firent légers  
sur la route aux supplices  
et nos petits cœurs serrés  
subirent bien des injustices.  
On avait beau scruter au loin  
on ne voyait jamais rien  
mais on continuait notre chemin  
à la rencontre de notre destin.

## REGRETS

L'on aimerait tant parler d'amour  
mais on n'a plus la passion  
des belles années, trop vite passées.  
Il ne reste plus que les souvenirs  
de vieux souvenirs enfouis en soi  
qui souvent nous prennent à rêver.  
Dans ce moment de folies  
l'on se forge de nouvelles joies  
mais ce ne sont que des regrets.  
Doucement on s'apprête à partir  
car d'autres sont déjà là  
qui nous poussent  
pressés de nous remplacer.



# COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## PREMIER SEMESTRE 2021 :

### Mardi 26 janvier

Plan de relance départemental.

Investissements 2021 : devis chemins d'exploitation.

Avis favorable sur le pacte de gouvernance de Guingamp-Paimpol Agglomération - Volet 1.

Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique :

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Guingamp-Paimpol Agglomération - Exercice 2019.

Autorisation de signature de la convention de gestion du service assainissement.

### Mardi 23 mars :

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) « Relance » et « Grandes priorités » pour la réhabilitation de deux logements.

Demande de financement au titre du Fonds de concours de Guingamp-Paimpol Agglomération pour le projet de réhabilitation de deux logements.

Taux d'imposition 2021  
Taxe d'habitation supprimée.

Taxe sur le foncier bâti : 36.69%.

Taxe sur le foncier non bâti : 67.07%.

Inscription des routes communales de Guernampoulou, Restancorniou et Rudunos à l'opération 114 « Voirie 2021 » suite à l'adhésion au groupement de commande d'enrobé 2019.

Attribution des subventions 2021.

Autorisation de signature du contrat Neature pour la dératification.

### Vendredi 2 avril :

Adoption des comptes de gestions et administratifs 2020.

Vote du budget 2021.

### Mardi 15 juin :

Réhabilitation des logements :  
choix des entreprises et fixation des loyers.

Convention entre le SAD du Corong et la commune pour le portage des repas.

Adhésion à la centrale d'achats OCEADE BRETAGNE

Renouvellement du Contrat MACE pour la vérification des installations de protection contre la foudre.

Réflexion sur la prime d'accession à la propriété :

reconduite jusqu'au 31.12.2021.

Présentation du rapport CAUE sur la réflexion du devenir d'un ancien commerce en centre bourg. Le montant total des travaux dans les deux propositions étant trop élevé, le conseil décide de ne pas poursuivre cette démarche.



# RÉTROSPECTIVE 2021

## TRAVAUX TERRAIN DE TENNIS LUNDI 9 AOUT



## MARIAGE AIMÉ ET CLAUDINE GANEM JEUDI 30 SEPTEMBRE





# RÉTROSPECTIVE 2021

## REPAS DU CCAS SAMEDI 2 OCTOBRE



# RÉTROSPECTIVE 2021

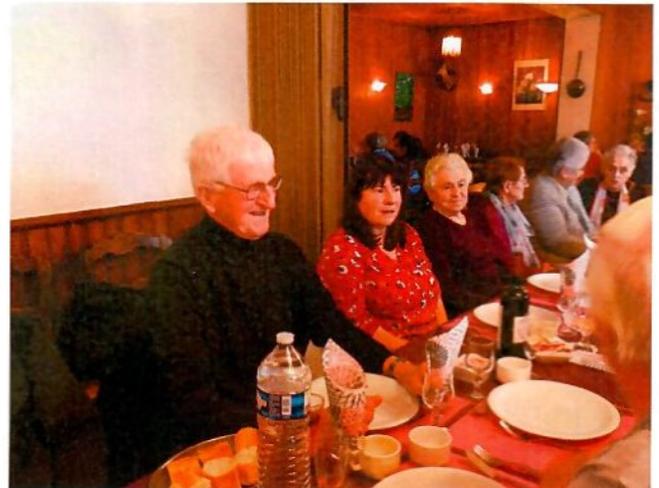
COLLECTE DE JOURNAUX POUR L'ÉCOLE

CHARGEMENT DE LA BENNE JEUDI 14 OCTOBRE



# RÉTROSPECTIVE 2021

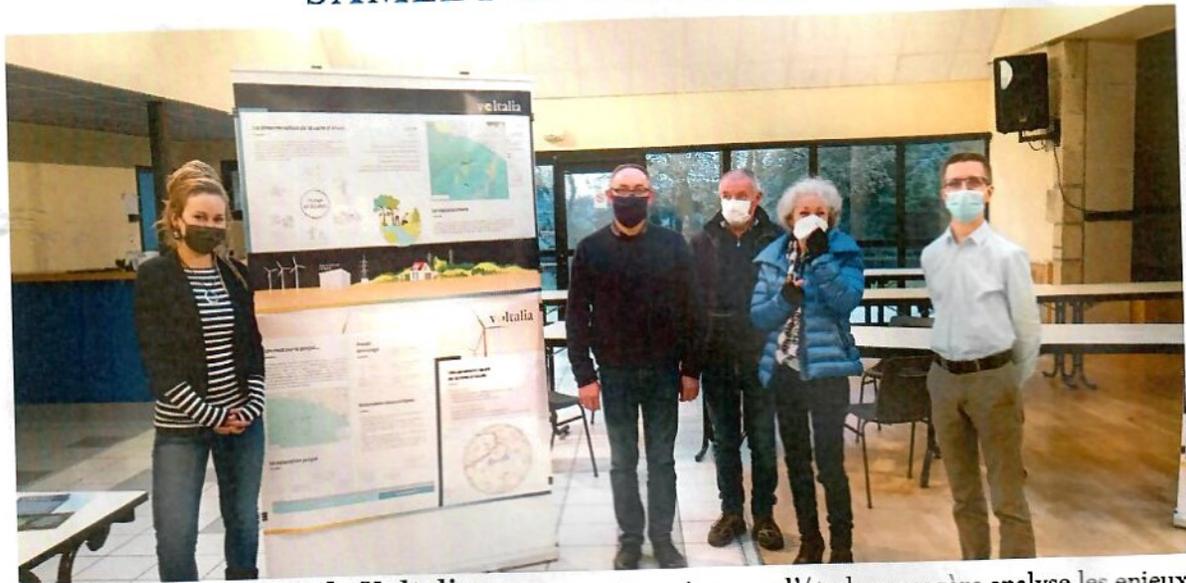
## CÉRÉMONIE ET REPAS DU 11 NOVEMBRE



# RÉTROSPECTIVE 2021

## PRÉSENTATION PROJET PARC ÉOLIEN

MERCREDI 24 NOVEMBRE  
SAMEDI 27 NOVEMBRE



### Un mot sur le projet éolien de Voltalia:

Au cours de cette année 2021, nous avons engagé plusieurs actions pour l'élaboration d'un projet éolien sur le secteur identifié au nord de la commune.

Les 24 et 27 novembre derniers, les permanences d'information publiques que nous avons organisées à la salle polyvalente furent l'occasion de présenter les premiers résultats des études et échanger avec nombre d'habitantes et habitants intéressés par ce projet. Nous avons eu à cœur de pouvoir apporter des réponses à vos interrogations qui peuvent légitimement se poser en vue de la réalisation d'un nouveau parc éolien, ainsi que des détails sur la méthodologie que nous déployons pour proposer un projet intégré au territoire. Nous vous remercions pour l'attention que vous avez portée à cette démarche d'échange.

Les études initiées à l'hiver 2020 se poursuivent. Elles vont permettre de définir l'implantation la plus pertinente sur le territoire du point de vue humain, environnemental, acoustique et paysager grâce à l'application de la séquence « Éviter, Réduire, Compenser ». Celle-ci consiste dans un premier temps à éviter les

**voltalia**

SOLAIRE - ÉOLIEN - HYDRO - BIOMASSE - STOCKAGE

### PROJET DE PARC ÉOLIEN À PLOURAC'H

Depuis début 2020, nous, Voltalia, producteur d'énergie renouvelable, étudions la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Plourac'h.

Les études techniques en cours depuis près d'un an apportent aujourd'hui leurs premiers résultats.



Retrouvez plus d'informations sur le site internet du projet

[www.projet-eolien-plourach.fr](http://www.projet-eolien-plourach.fr)

et transmettez-nous vos avis et questions via le formulaire de contact.

Vos contributions nous permettront de définir nos prochaines actions de concertation sur le territoire en fonction des sujets que vous aurez exprimés.

impacts potentiels, puis à réduire au maximum et enfin à compenser ceux qui n'auront pu être évités. C'est à cela que nous, Voltalia, nous attachons tout au long de la définition du futur parc.

De même que l'étude paysagère analyse les enjeux au niveau du patrimoine et des paysages, l'expertise naturaliste, réalisée par le bureau d'études Biotope, se concentre sur l'analyse de l'ensemble de la faune et la flore présentes dans l'environnement proche de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP). Elle détermine les éventuelles sensibilités au niveau des espèces existantes et leurs habitats (réseaux bocager, boisements, zones humides, bords de ruisseaux, prairies et cultures). Ses résultats complets, attendus pour début 2022, seront essentiels pour dimensionner le projet. Ils seront enrichis des données recueillies grâce au mât de mesure installé en juillet dernier pour enregistrer le gisement de vent ainsi que l'activité des chauves-souris.

Dans le but de partager plus facilement avec vous les éléments d'avancement du projet, nous avons réalisé un site internet dédié : <https://projet-eolien-plourach.fr>.

Vous pourrez y retrouver l'ensemble des caractéristiques générales de la zone d'étude, des éléments plus précis sur les différentes expertises en cours, mais également l'ensemble des supports d'information déjà diffusés ou présentés. Il vous permettra enfin d'être informé des prochains événements de concertation que nous organiserons. En 2022, nous vous inviterons à de nouveaux temps d'échanges, notamment autour des scénarios d'implantation étudiés et de celui que nous proposerons de retenir pour le projet.

D'ici-là, nous veillons à avancer en toute transparence tout en restant à votre écoute et facilement accessibles : formulaire de contact sur le site internet ou [m.andreu@voltalia.com](mailto:m.andreu@voltalia.com).

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.  
L'équipe Voltalia



## REPRISE DU CLUB DU ROC'HELLOU MARDI 23 NOVEMBRE



Un mardi sur deux, un goûter, précédé au choix d'une partie de boules ou de cartes, vous est proposé. La cotisation annuelle de 25 euros donne en plus le droit à deux repas, souvent en juin et décembre. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre avec pourquoi pas de nouvelles idées !

Joyeuses Fêtes de fin d'année en mon nom et celui de tous les membres du Club.

*La Présidente, Annick Lescoat*



## AMICALE LAÏQUE:

Bonjour à toutes et à tous, le bureau de l'Amicale Laïque de Plourac'h et moi-même tenions à vous remercier pour votre participation aux différentes opérations qui se sont déroulées en 2021. Tout d'abord la collecte de ferraille qui a permis de récolter près de 8 tonnes et celle de papier, 5 tonnes.

Enfin, l'opération « repas tartiflette à emporter » qui a recensé 288 parts vendues.

Grace à vous, les activités des élèves de Plourac'h pourront continuer.

Merci aussi aux bénévoles et aux nouveaux parents d'élèves. Ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, sont les bienvenus!

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Meilleurs vœux pour 2022.

Mickaël LE BARS et le bureau de l'Amicale Laïque de Plourac'h.

## SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS OFFERT PAR LES AMICALES LAÏQUES VENDREDI 10 DECEMBRE:



## Animations Rurales Et Solidarité (ARES) :

La vie associative reste délicate à assumer à cause des prescriptions sanitaires dues à la Covid mais ARES tient le coup.

Durant le premier semestre nous avons pu mettre en place 4 animations sur les 6 prévues. L'avant dernière du 27 juin, une balade animée, intitulée « Promenons-nous dans les bois », annoncée dans le bulletin municipal de juin, s'est bien déroulée car la météo nous a été favorable malgré les mauvaises prévisions qui ont certainement dissuadé certains. La vingtaine de personnes présentes a apprécié le très pittoresque parcours aménagé pour l'occasion ainsi que les animations variées qui le jalonnaient (voir 5 photos ci-jointes).

La dernière animation du premier semestre a eu lieu le samedi 3 juillet à Crégoat. Il s'agissait de l'atelier « Cuisine indienne » mené par Geeta. Huit apprenti(e)s-cuisiniers(ères) ont pu réaliser divers plats indiens : un raïta de concombres, un rāgout d'agneau aux carottes, oignons et 5 épices, un dahl à base de lentilles jaunes et d'épices spécifiques, deux plats de légumes différents (pommes de terre- courgettes, chou-fleur...) le tout accompagné de riz basmati. En dessert, un délicieux entremet aux carottes râpées cuites dans du lait aromatisé à la cardamome.

Lors de notre réunion du 30 août, nous avons décidé de verser la somme de 500€ à la section humanitaire de l'association d'adoption « Lumière des Enfants ». Comme l'année dernière, ce don fournira de l'alimentation à des écoliers orphelins d'Ebola en Guinée.

Pour le second semestre, nous avons dû annuler la soirée solidaire qui devait avoir lieu dans la salle des fêtes en septembre car elle était soumise au pass sanitaire.

Pour finir l'année convivialement malgré tout, nous avons décidé d'organiser, le samedi 18 décembre, une balade festive dans le bourg de Plourac'h, un peu comme celle que nous avons concoctée en 2016 (La Noce). Au retour, nous voulions servir, en extérieur, un pot de l'amitié ainsi qu'une soupe et divers mets salés. Mais les nouvelles prescriptions sanitaires du 6 décembre nous obligent à demander le pass sanitaire pour toute restauration. Préférant ne pas faire de discrimination et ne voulant pas tronquer notre manifestation de sa partie la plus chaleureuse, nous avons décidé tristement de l'annuler entièrement. Cette nouvelle période de recrudescence de la Covid ne favorise vraiment pas les regroupements. La ba-

lade pourra être remise à plus tard, quand la situation sanitaire s'améliorera.

Malgré toutes ces déceptions, nous avons commencé à établir le programme de nos animations pour 2022 :

le samedi 12 mars : atelier greffe sur arbres fruitiers à Crégoat Carnoët.

Le sam 9 ou dim 10 avril ou le sam 16 juillet: atelier cuisine indienne à Crégoat.

Le samedi 23 avril : balade « Plantes comestibles et médicinales » aux alentours de Kergus (Espaces Naturels Sensibles) à Plourac'h.

Le sam 14 ou dim 15 mai : balade ornitho dans les landes (ENS) de Pen Ar Hoat Landidez à Plourac'h avec Jean-Pierre Annezo.

Le sam 28 mai ou sam 4 juin : visite de potagers bio sur les communes de Callac, Carnoët, Plusquellec, au profit du jardin solidaire de Callac.

Le sam 18 juin : atelier de confection de chapeaux tressés avec Bethan, lieu à définir.

Le sam 2 juillet : balade animée aux landes de St Maudez (ENS).

Ces dates seront confirmées à l'assemblée générale de mars 2022.

Nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année solidaire.

### ATELIER CUISINE INDIENNE



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Animations Rurales Et Solidarité (ARES) (suite) :

PHOTOS DE LA BALADE ANIMÉE DU 27 JUIN:



# CIRCUIT DE RANDONNÉE:



Du GR34, sentier des douaniers, patrimoine incontournable de l'Armor, aux chemins craux et rivières intimes de l'Argoat et du Trégor, ce sont près de 600 km de sentiers de randonnée, entretenus et aménagés par Guingamp-Paimpol Agglomération et ses partenaires qui n'attendent que vous !

## Circuit de Hent an Lanniou



- Chapelle
- Point d'eau
- Curiosité
- Toilettes
- Départ
- Espaces naturels sensibles du département

**14.9 km**

**3h45**

**Moyen**

### A voir en chemin

- Église Saint Jean-Baptiste / St Maudez
- Landes de Kerlouet
- Rocher de Kergus
- Landes de St-Maudez

« le chemin des landes », espaces naturels emblématiques de la région. Vous traverserez d'autres milieux naturels dont la préservation est essentielle à la biodiversité: vallée, tourbière, mares... Au retour, le paisible village de Plourac'h abrite la « cathédrale de l'Argoat » édifiée au XIV<sup>ème</sup> siècle.



- Bonne direction
- Tournez à gauche
- Tournez à droite
- Mauvaise direction

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

- Consultez la météo avant chaque départ
- Soyez prudent, certains itinéraires traversent des routes fréquentées
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos déchets
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Pour les secours, composez le 18 ou le 112.

Office de tourisme Guingamp - Baie de Paimpol  
02 96 20 83 16

Côtes d'Armor  
le Département

Guingamp  
Paimpol  
AGGLOMÉRATION

Donnez votre avis sur le circuit, téléchargez la fiche descriptive ou la trace GPS du circuit.



# LIENS UTILES:

**Services publics (services en ligne et formulaires) :**

[www.service-public.fr/formulaires](http://www.service-public.fr/formulaires)

**CAF :** [www.caf.fr/ma-caf/caf-des-cotes-d-armor/actualites](http://www.caf.fr/ma-caf/caf-des-cotes-d-armor/actualites)

**CPAM :** <http://www.ameli.fr>

**Préfecture des Côtes d'Armor :** <http://www.cotes-darmor.gouv.fr>

**Conseil général des Côtes d'Armor :** <http://cotesdarmor.fr>

**Région Bretagne :** <http://www.bretagne.bzh/>

**ELECTRICITE :**

**EDF :** [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

**ENGIE :** <https://particuliers.engie.fr/>

**LISTE DES AUTRES FOURNISSEURS DE GAZ ET D'ELECTRICITE :** <http://www.cre.fr/>

Liste des fournisseurs d'électricité mise à jour au 1er Mars 2019 :

<https://www.fournisseur-energie.com/liste-fournisseurs-electricite/>

**Véolia :** <http://www.veolia.fr>

**Aide sociale :** <https://www.aide-sociale.fr>





## Recensement militaire :

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ième mois suivant à la mairie de son domicile.

Par conséquent, en 2021, ce sont les jeunes nés en 2005 qui doivent se faire recenser.

Une "Attestation de recensement" est alors remise. Elle doit être conservée avec le plus grand soin car elle sera notamment réclamée pour l'inscription à des examens, pour le permis de conduire et dans la continuité de cette démarche, elle déclenchera l'inscription automatique sur les listes électorales.

Dans tous les cas, se présenter en mairie avec le Livret de Famille.

Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue.

La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...).

En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

**BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et Livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans le zone «Rechercher» faites «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et Livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST**

Le centre du service national de Brest  
☎ 02 98 37 75 58  
[csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr)

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**f DEFENSE .GOUV.**

## Location de la salle polyvalente:

Si vous pensez louer la salle polyvalente, il est souhaitable de vous y prendre suffisamment à l'avance. Vous serez tenu en outre de respecter certains délais selon l'utilisation que vous ferez de la salle :

Manifestation avec repas : 3 semaines à l'avance ( imprimé destiné à la D.D.C.C.R.F. à compléter)

Demande de débit de boissons temporaire : 15 jours à l'avance minimum.

A noter : chaque association ne peut obtenir que **5 autorisations annuelles.**

Dans tous les cas, vous devez vous présenter à la mairie, muni d'une attestation d'assurance (assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à votre disposition).



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Divers tarifs communaux :

A noter au niveau de la salle polyvalente :

\* Club du Roc'Hellou : 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardi de 13 h 30 à 18 h 30

\* Europe Kreiz Breizh : de 14 h 00 - 17 h 30 (sauf juillet / août) le lundi

**A noter :** Non mentionnée dans le tableau ci-contre 'une caution ménage de 150,00 €



	Commune	Extérieurs
Réunions diverses	/	23,00 €
Banquets, repas	122,00 €	155,00 €
<i>le deuxième jour</i>	60,00 €	75,00 €
Utilisation vaisselle 50 personnes et plus	16,00 €	16,00 €
Apéritif, vin d'honneur	/	31,00 €
Bal, Fest-noz /deiz, Concert, Théâtre, Vide greniers	77,00 €	150,00 €
Passage entre repas de mariage	0,00 €	60,00 €
Concours de cartes	46,00 €	122,00 €
Café de famille, Café d'enterrement	31,00 €	31,00 €
Disco	130,00 €	320,00 €
Goûters du Club Roc'Hellou (forfait annuel)	160,00 €	/
Buffet campagnard	61,00 €	92,00 €
<i>le deuxième jour</i>	30,00 €	45,00 €
Cours de langues (forfait annuel)	160,00 €	200,00 €
Cours de gymnastique	80,00 €	/
Caution (sous forme de chèques à donner à la remise des clés)	200,00 €	200,00 €

Droits de photocopies : 0,30 €

Concessions de cimetière :

2 m <sup>2</sup> pour 15 ans	50,00 €
2 m <sup>2</sup> pour 30 ans ou 4 m <sup>2</sup> pour 15 ans	100,00 €
4 m <sup>2</sup> pour 30 ans	200,00 €

Columbarium :

	15 ans	30 ans
Cave 4 urnes (au sol) (cavure)	300,00 €	600,00 €
Case 4 urnes (monument)	300,00 €	600,00 €
Dispersion des cendres	30,00 €	

## Démarches administratives :

Vous pouvez désormais effectuer la majorité de vos démarches administratives sans vous déplacer.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez toutefois utiliser les points d'accueil numérique mis à votre disposition à la Préfecture (Saint-Brieuc) et dans chaque Sous-Préfecture (Dinan, Guingamp et Lannion).

D'autres espaces numériques peuvent vous permettre de réaliser vos démarches dans le département. Pour connaître le lieu le plus proche, consultez le site de la Préfecture 22 (à noter qu'actuellement les plus proches sont : Cybercommune Médiathèque de Ploumagoar, GPA Pôle de Proximité de Belle-Isle-en-Terre).

La CECCOB (Cellule de Coordination des Actions de l'Etat en Pays Centre-Ouest Bretagne) assure aussi

la mission de point numérique et, dans ce cadre, conseille et accompagne les personnes qui le souhaitent dans l'accomplissement de ces différentes procédures.

Les usagers sont accueillis, sans rendez-vous, tous les jours de la semaine à l'exception du jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (fermeture à 16h00 le vendredi).

**CECCOB - Maison des services publics**

Place de la Tour d'Auvergne - BP 226 -

29834 Carhaix-Plouguer Cedex

Tél. : 02 98 93 02 88 -

[ceccob@finistere.pref.gouv.fr](mailto:ceccob@finistere.pref.gouv.fr)



Si vous souhaitez faire votre démarche depuis un point numérique, pensez à vous munir de votre identifiant [France connect](#) !



**Certificat d'immatriculation** : pour faire la demande d'un certificat d'immatriculation, il faut se rendre sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> . Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

**Permis de conduire** : pour faire la demande d'un permis de conduire, il faut se rendre sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> En cas de perte, il faut effectuer la déclaration de perte en ligne. En cas de vol, il faut se rendre dans un service de police ou de gendarmerie.

## Démarches administratives (suite):

En outre, en cas de vol et de perte, il faut acheter un timbre fiscal en ligne.

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Rechercher

Mon Espace

Vos démarches Les titres Les solutions Nos partenaires L'international Nos marchés publics Contacter l'ANTS

Demander un permis de conduire  
Connaître le solde de mes points  
Où en est mon permis de conduire

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur  
Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur  
Où en est mon passeport / ma CNI  
Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation

Je vends ou je donne mon véhicule  
Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)  
Je modifie l'adresse sur ma carte grise  
J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion  
Je souhaite faire une autre demande

ACCÉDER À VOTRE ESPACE

**Cartes d'identité :** Les usagers qui résident en Bretagne peuvent remplir en ligne une [pré-demande de CNI](#) avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet donc de gagner du temps sur place. Il n'y a plus que 25 mairies dans les Côtes-d'Armor équipées et autorisées à le faire (110 au niveau Bretagne) à savoir Binic, Broons, **Callac**, Dinan, Guingamp, Jugon-les-Lacs, Lamballe, Lannion, Le Mené, Loudéac, Matignon, Merdrignac, Paimpol, Perros-Guirec, Plancoët, Plérin, Plouaret, Ploubalay, Ploufragan, Pontrieux, Quintin, Rostrenen, Saint-Brieuc, Saint-Nicolas-du-Pélem, Tréguier.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il faut se rendre sur <https://passeport.ants.gouv.fr/> Vous devrez ensuite **vous rendre dans la mairie dans laquelle vous aurez préalablement pris rendez-vous et présenter votre numéro de pré-demande.**

La délivrance de la Carte d'Identité demeure gratuite, sauf si dans le cas d'un renouvellement vous ne pouvez fournir l'ancienne (titre périmé, perdu ou volé) : il faut alors fournir un timbre fiscal de 25 euros actuellement.



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans

pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Toutefois, malgré les nombreuses mesures d'accompagnement mise en place pour faciliter le déplacement des ressortissants français avec une carte nationale d'identité, des difficultés sont rapportées régulièrement par des usagers qui se voient refuser l'embarquement à bord de vols ou de bateaux de croisière, y compris pour se rendre dans un pays ayant officiellement accepté les CNI prorogées.

Le renouvellement des CNI facialement périmées - ou en voie de l'être - sera autorisé, dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la

## Démarches administratives (suite):



CNI comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide.



## Inscriptions sur les listes électorales :

Il est maintenant possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Lorsque vous atteignez 18 ans, vous êtes inscrit.e automatiquement dès lors que vous avez effectué votre recensement et n'avez pas changé d'adresse. Toutefois, il est recommandé de le vérifier.

Pour s'inscrire, il suffit de créer votre compte en quelques clics sur [www.Service-Public.fr](http://www.Service-Public.fr), d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives (copie d'une pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois) doivent être numérisées.

Ces modalités sont également valables pour les citoyens européens : inscription pour les élections européennes et / ou municipales (2 listes complémentaires différentes).

Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut effective-

ment vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales (et connaître son bureau de vote pour les Communes dotées de plusieurs bureaux) directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Sinon, pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, il reste toujours la possibilité de venir en mairie compléter le CERFA en apportant les justificatifs d'identité et de domicile !

## Horaires de la déchetterie de Callac :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		
8 H - 12 H		8 H - 12 H		8 H - 12 H	8 H - 12 H		
14 H - 18 H		14 H - 18 H		14 H - 18 H	14 H - 18 H		



## MA RUCHE : JE LA DÉCLARE ! :

**La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.**

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

**Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?**

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre. Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.

Après du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*02 (disponible sur le site internet [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do)) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.



## ACCUEIL DE JOUR MAJI

La MAJI (maison d'accueil de jour itinérant) accueille les personnes ayant des troubles de la mémoire à Callac tous les mercredis. Cet accueil se fait à la journée ou à la demi-journée, pour les personnes de + 60 ans habitants le canton de Callac.

### MISSIONS ET OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR

#### ROMPRE L'ISOLEMENT

- Entretenir le lien social
- Appartenir à un groupe

#### STIMULATION

- Activités diverses (cognitives, jeux, motricité, ateliers manuels, vie quotidienne)
- Donner des repères, en rythmant la semaine

#### TEMPS DE REPIT AUX AIDANTS

La MAJI permet aux aidants de prendre du temps pour soi, de souffler une journée par semaine.

L'équipe de l'accueil de jour est composée de 2 assistantes de soins en gériatrie et d'une infirmière coordinatrice.

Pour toute demande d'information, prendre contact avec Mme Gode Pascaline au : 06.77.95.75.94 ou [maji@orange.fr](mailto:maji@orange.fr)





# DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

## Le cinéma:

Vendredi 26 novembre, nous avons été voir « Le voyage du Prince » de Jean - François qui parle d'un singe qui a traversé toute la mer. Les autres singes ne comprenaient pas comment il parlait. Ils ne savaient pas qu'il y avait un autre pays au -delà de la mer. Ce film aborde plusieurs thématiques d'actualité : le progrès, le rapport de l'homme avec son environnement, la civilisation et le progrès, les sciences. Nous allons travailler des-

sus de manière approfondie en classe, notamment lors de débat. Toute la classe des CM.



## Toroto :

Toroto est un film que nous avons étudié en histoire des arts et en dictée dans le cadre de notre « tour du monde ». C'est un film d'origine japonaise. Totoro est un lapin géant qui aime les glands. C'est le gardien de la forêt. Il est fort et prend souvent le chat-bus. Il fait pousser les arbres. Il y a deux filles qui s'appellent Mei et Satsuki. Elles ont vu Totoro. Mei a disparu et Satsuki est partie à sa recherche.

Les habitants du village et grand - mère ont trouvé une sandale dans le lac. Avec l'aide du chat bus et Totoro, Satsuki retrouve Mei. Celle-ci pose un épi de maïs sur la fenêtre de l'hôpital de sa maman. Car elles étaient venues s'installer en campagne car leur mère était à l'hôpital.

Nous vous conseillons de regarder ce film si vous avez le temps. **Lee Loo, Emma, Gabriel, Manoé**

## La piscine:

Nous avons été à la piscine et nous avons fait des « plonger remonter », la planche et joué. Nous avons été dans la cage de l'écureuil pour ramasser des petits cerceaux. Nous avons aussi plongé en - dessous des barres de l'échelle. Nous avons nagé sur le dos et nous avons été dans le tunnel. Nous avons écouté les conseils des maitres - nageurs. Alors que le temps était presque terminé, nous avons joué dans le petit bassin et dans le grand toboggan. Nous sommes remontés dans le car

pour repartir à l'école.

C'était chouette et nous hâte d'y retourner !

**Xavier et Briag**

## La randonnée:

Nous sommes partis dès le matin avec nos sacs à dos, nos gourdes et nos bottes. Nous sommes allés dans la forêt et nous avons vu une station d'épuration. Marie - Christine nous a expliqué à quoi cela servait. Après, nous avons fait des photos à côté d'une petite cabane et nous sommes repartis. En chemin, nous avons vu un chien, des chevaux et une ferme. Puis, nous avons ramassé des feuilles, des épis de maïs, des châtaignes et des marrons. Nous avons pris un goûter, puis nous avons vu des génisses. Nous avons été

sur la route sur laquelle nous avons vu des moutons et des déchets. Nous les avons ramassés et nous les avons jetés à la poubelle. Avec ce que nous avons ramassé dans la forêt, nous avons fait du land art l'après - midi.

**Thibaut, Léo, Louis, Lorenzo**



# DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

## Conseil de classe :

Le conseil de classe sert à dire ce qui ne va pas dans l'école. Nous pouvons aussi dire ce qui s'est amélioré et ce qui a régressé. Nous pouvons également féliciter quelqu'un ou lui reprocher son comportement. Par exemple, « Je félicite quelqu'un parce qu'il a arrêté de toucher à mes affaires ».

Exemple négatif « Untel m'énerve par ce qu'il a touché à mes affaires ». C'est un temps d'échange qui se déroule tous les vendredis après – midi. Cela permet d'apaiser certaines tensions.

Lilou, Lénaura, Jade, Louane

## Les sports collectifs:

Voici les règles de deux jeux que nous avons appris en sport  
Le jeu du drapeau :

Il y a un drapeau, des défenseurs et des attaquants.

Les attaquants doivent attraper le drapeau et le ramener dans leur camp. Les défenseurs doivent protéger le drapeau.  
On peut y ajouter une contrainte temporelle.

Le jeu du policier – voleur :

Il y a un camp « policier » et un autre camp « voleurs ».

Les policiers doivent toucher les voleurs et doivent fuir le plus de temps.

Bryan, Jérémy, Lya



Mots mêlés de Jonathan, Kélig et Goulvenn

Retrouve les mots suivants dans la grille : électricité, gaz, nucléaire, thermique, aquatique, ligne, pile, pétrole, eau.

A	Q	A	X	E	O	P	L	Y	P	K
Z	B	C	A	L	I	G	N	E	E	I
B	R	S	Q	E	M	M	N	Z	T	U
L	N	N	U	C	L	E	A	I	R	E
E	Y	T	A	T	P	D	G	G	O	W
N	D	C	T	R	U	F	D	A	L	I
E	Y	D	I	I	P	E	E	Z	E	V
W	A	K	Q	C	N	I	F	G	H	J
F	B	U	U	I	Q	V	L	H	S	X
X	S	L	E	T	T	O	J	E	R	W
A	C	T	H	E	R	M	I	Q	U	E



Le recensement 2022 démarrera le 20 janvier:

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Recensement  
de la population 2022**

Des chiffres aujourd'hui  
pour construire demain

  
Insee



## PENDANT LA COLLECTE

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site: [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Merci de réserver un bon accueil à notre agent recenseur, Monsieur Bernard VABRE.

## TRANSPORT:

### Un renseignement ? Une question ?

Un numéro de téléphone : 02 96 68 00 08

Une adresse mail : [contact@axeo-mobilites.bzh](mailto:contact@axeo-mobilites.bzh)

Un site internet : [www.axeo-mobilites.bzh](http://www.axeo-mobilites.bzh)

Une agence au 22 rue Saint-Yves à Guingamp.



[www.axeo.bzh](http://www.axeo.bzh)

UN SERVICE DE

**Guingamp  
Paimpol**  
AGGLOMÉRATION



## La Mairie de Callac vient d'installer une structure France services à destination des citoyens pour les démarches administratives



France  
services

**On vous accueille !**

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

**Tous les partenaires**



ainsi qu'une multitude d'autres services...

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

### MAIRIE de CALLAC

Structure FRANCE services

place Jean Auffret - 22160 Callac

Accueil et rendez-vous :

tél : 02 96 45 81 33

mail : [callac@france-services.gouv.fr](mailto:callac@france-services.gouv.fr)

Ouverture	Matin		Après-midi
Lundi	9h à 12h	&	14h à 16h
Mardi	9h à 12h		
Mercredi	en continu de 9h à 16h		
Jedi	9h à 12h	&	14h à 16h
Vendredi	10h à 12h	&	14h à 19h

Hors horaires d'ouverture,  
sur rendez-vous



Plus d'informations dans votre France services ou sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



## ... AU JOUR LE JOUR ...

**MAIRIE** : Horaires d'ouverture au public :

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENREDI</u>
<b>MATIN</b>	9H30 – 12H00	9H30 – 12H00	FERME	9H30 – 12H00	9H30 – 12H00
<b>APRES-MIDI</b>	13H30– 17H30	13H30– 17H30		13H30– 17H30	13H30– 17H30

### **PERMANENCES DES ELUS :**

Maire :

Yannick LARVOR tient une permanence en mairie le lundi de 11 h à 12 h.

Premier Adjoint :

Philippe LE GUILCHER tient une permanence en mairie le jeudi de 11 h à 12 h.

Deuxième Adjoint :

Jean-Pierre GUILLERM tient une permanence en mairie le mardi de 11 h à 12 h.

Mairie

1 rue de la Mairie  
22160 PLOURAC'H  
☎ : 02.96.45.02.94.

Courriel : [mairiedeplourach@wanadoo.fr](mailto:mairiedeplourach@wanadoo.fr)

### **AUTRES PERMANENCES :**

M.S.A. : \* Guingamp Place du Champ au Roy — ☎ : 02.98.85.79.79 UNIQUEMENT SUR RDV

\* Carhaix Maison des entreprises ZI de Kerampuil - ☎ : 02.98.85.79.79 UNIQUEMENT SUR RDV

Sécurité sociale (C.P.A.M.) : le vendredi de 10h à 16h à la Mairie de Callac - Renseignements et prise de rendez-vous au 36 46.

Sur RDV le 2ème vendredi du mois

Assistante sociale : secteur de Callac., Mme FAUVEL, rue Charles LE GOFFIC 22160 CALLAC  
MDD ROSTRENEN sur RDV 02.96.57.44.00

CPAM 22 : une adresse postale UNIQUE :  
CPAM des Côtes d'Armor  
22024 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Mission locale: conseil en insertion professionnelle des 16-26 ans, permanence mairie de Callac, 4ème mardi du mois de 9h30 à 12h sur RDV 02.96.40.17.30

Habitat et Développement Bretagne : pour tout renseignement ou RDV CDHAT SAINT-BRIEUC 02.96.01.51.91

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF): permanence d'une conseillère mairie de Callac le 2ème jeudi et le 4ème vendredi du mois de 14h à 16h

Conciliateur de justice : un jeudi par mois de 9 h30 à 17 h sur rendez-vous en mairie de Callac 02.96.45.81.30

Conseiller Départemental : Béatrice LE COUSTER  
Christian COAIL

### **TRAITEMENT DES DECHETS :**

Ordures ménagères : la collecte des ordures ménagères est effectuée le lundi matin dans le bourg et tous les 15 jours dans la campagne. La commune est divisée en deux parties : l'une située au nord de l'axe formé par la route allant du Moulin des Prés à Kerdudal en passant par le Bourg, l'autre située au sud de cet axe.

Tri sélectif : Des conteneurs « Plastiques / Papiers » et des conteneurs à verre sont à la disposition des usagers : ils se situent au carrefour des routes qui mènent soit au Balanou soit à Klempéту, et au Bourg sur le parking en face de la mairie (plus un conteneur à verres près de la salle polyvalente).



